

MAIRIE DE GIRONCOURT-SUR-VRAINE

2 rue Henri de La Vaulx

88170 GIRONCOURT-SUR-VRAINE

Tél. : 03 29 94 41 84

Fax : 03 29 94 44 28

Email : MAIRIE-GIRONCOURT-SUR-VRAINE@wanadoo.fr

A GIRONCOURT-SUR-VRAINE, le 2 Mars 2026.

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles
du Compte Financier Unique 2025

Art.L2313-1 du CGCT modifié par l'Art.107 de la loi NOTRe

COMMUNE DE GIRONCOURT SUR VRAINE

Le Compte Financier Unique 2025 de la commune de GIRONCOURT SUR VRAINE présente les réalisations de l'exercice, en dépenses comme en recettes. Il retrace l'exécution de l'année budgétaire passée, contrairement au budget primitif qui formalise la prévision pour l'exercice à venir.

Le présent document a pour vocation d'expliquer et d'analyser le Compte Financier Unique 2025.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) Les Dépenses

1. Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les dépenses à caractère général s'élevaient en 2024 à 441 442.18 € contre 491 942.91 € en 2025, soit une hausse en pourcentage d'environ 11 % représentant la somme de 50 500.73 € qui se justifie par une hausse des dépenses en électricité (+ 9 350.62 €), en entretien de bâtiments publics (+ 37 292.30 €), auxquels s'ajoutent des petites augmentations sur plusieurs postes de dépenses du chapitre 011 qui donnent au total une augmentation d'environ 11 % des dépenses sur ce chapitre.

2. Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Les dépenses en personnel en 2024 représentaient 483 086.06 € contre 475 445.48 € en 2025, soit une baisse en pourcentage d'environ 2 % représentant la somme de 7 640.58 € qui s'explique par le départ à la retraite d'un agent de catégorie A.

3. Les subventions et participations (chapitre 65)

98 858.08 € ont été dépensés en 2025 contre 141 568.64 € en 2024, soit une baisse de 42 710.56 €. Ces dépenses sont essentiellement composées par la participation annuelle au Service Incendie pour 34 677.65 € en lieu et place de 34 390.78 € en 2024, aucune participation financière au lotissement Le Gros Mey pour 2025 en lieu et place de 50 726.32 € en 2024 et enfin 17 500.00 € de subventions versées à nos associations baisse de 200.00 € par rapport à 2024.

4. Les charges financières (chapitre 66 et 16)

Les intérêts des emprunts sont plus élevés en 2025, ils passent de 28 298.72 € en lieu et place de 17 849.351 € en 2024 en raison de la souscription d'un nouveau prêt en 2025.

B) Les recettes

1. La fiscalité

Les produits des impôts et taxes (73111) ont un peu baissés en 2025 : 167 135 € en lieu et place de 168 117 € en 2024. Une petite augmentation par contre pour l'attribution de compensation qui était de 555 145.40 € en 2024 contre 555 895.96 € en 2025. Les taxes foncières sont en légères baisses en 2025, 167 135.00 € contre 168 117.00 € en 2024.

2. Les dotations et participations

13 444.00 € de dotation de solidarité rurale en 2025 contre 11 203.00 € en 2024, 31 388.00 € de dotation de compensation de la taxe professionnelle en 2025 contre 39 685.00 € en 2024. Une hausse de la compensation au titre des exonérations de la taxe foncière de 2025 de 228 785.00 € contre 224 936.00 € en 2024.

3. Les produits de services (chapitre 70)

Les produits des services évalués à 68 640.00 € ont permis d'encaisser en réalité 75 994.20 € grâce aux ventes des coupes de bois pour 14 820.27 €, des cartes de pêche pour 5 244.57 €, mais également grâce aux recettes de la régie de Cantine/Garderie pour 24 254.50 €, à l'indemnité compensatrice versée par la Poste pour l'agence postale communale de 16 224.00 €.

II La section d'investissement

A) Les Dépenses

1 316 627.48 € de dépenses prévues pour 1 286 223.85 € de réalisées soit une différence de 30 403.63 €.

Les travaux de voirie achevés pour la seconde tranche ont été facturés à hauteur de 357 491.18 €.

Les travaux pour la voie verte ont été facturés à hauteur de 750 788.90 €.

6 449.62 € ont été versés à l'Etat dans le cadre de la participation de la commune au frais de remise à niveau de la ligne Fret.

B) Les recettes

995 472.00 € de recettes d'investissement inscrites (déduction faite de l'article 021 « virement à la section d'investissement » de 321 155.68 € pour 795 775.85 € de recettes reçues.

Conclusion :

Le Compte Financier Unique 2025 de la commune dégage un déficit d'investissement de 490 448.00 € qui s'explique essentiellement par le fait que d'importants travaux viennent seulement de se terminer, d'autres sont toujours en cours et que les subventions ne sont pas encore versées.

Le Maire,

Joël BRESSON

